



Chandler
225 Thorne Avenue
Saint John, NB, E2L 4L9
Canada
(506) 658-8000

PRODUIT: KLEER DRI PLUS ADDITIF DE RINÇAGE
SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur Chandler
225 Thorne Avenue
Saint John
New Brunswick
Canada
E2L 4L9

Identificateur de produit..... KLEER DRI PLUS ADDITIF DE RINÇAGE
Code du produit..... CH09
Numéro d'urgence..... 24 heures de CANUTEC (613-996-6666).
Usage du produit..... additif de rinçage pour lave-vaisselle
Restrictions d'utilisations..... Pour usage industriel, institutionnel et établissement alimentaire seulement.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Conformément à la Réglementation sur les
Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification des risques..... Irritation oculaire — catégorie 2B.
Mentions d'avertissement..... ATTENTION.
Mentions de danger..... H320 Provoque une irritation des yeux.
Conseils de prudence..... P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Autres dangers..... Aucun.
Informations supplémentaires Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles, de la nourriture et de la boisson. La matière peut être glissante quand elle est humide.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Acide citrique anhydre	72-92-9	0.5-1.5
Non-dangereux et les autres ingrédients sont en-dessous des niveaux à signaler	non disponible	
<La concentration exacte de la composition a été retenue comme un secret industriel>		

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Voies d'exposition

Par inhalation..... Aucun traitement particulier n'est nécessaire dans la mesure où ce produit n'est pas dangereux par inhalation.

Ingestion..... Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment. Ne pas faire vomir. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Cutanée..... Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Oculaire..... Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Produits de combustion dangereux..... Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures. Oxydes de soufre.

Équipements de protection spéciaux et ... En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Sensibilité aux décharges statiques..... Le produit n'est probablement pas sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques..... Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

PRODUIT: KLEER DRI PLUS ADDITIF DE RINÇAGE**SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Autres Informations..... Non disponible .

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Empêcher le déversement dans des cours d'eau ou des égouts. Ne PAS rejeter dans les égouts.

Précautions environnementales..... Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terre, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques. Recyclez, si possible. Nettoyer la zone touchée avec beaucoup d'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation..... Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de Garder hors de portée des enfants. Garder les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas stockés. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Matières à éviter..... Conserver à l'écart des acides forts. Conserver à l'écart des bases fortes. Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL NIOSH
Acide citrique anhydre	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
Non-dangereux et les autres ingrédients sont en-dessous des niveaux à signaler	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Aucune indication particulière pour la ventilation. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.				
Mesures de protection individuelle					
Yeux/type.....	Lunettes de sécurité avec protections latérales.				
Gants/type.....	Non requis si le produit est utilisé dans des conditions normales.				
Respiratoire/type.....	Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.				
Mesures d'hygiène.....	À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.				

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence..... liquide.

Coleur..... bleu.

Odeur..... légère.

Seuil olfactif..... non disponible.

pH..... 2-2.5.

Point de fusion (° C)..... sans objet.

Point de congélation (°C)..... 0.

Début d'ébullition (°C)..... 100.

Point d'éclair (° C), méthode..... >94 CC.

Taux d'évaporation..... non disponible.

Limite d'inflammabilité supérieure (% vol). non disponible.

Limite inférieure d'inflammabilité (% vol)... non disponible.

Tension de vapeur (mm Hg)..... 17.5.

Densité de vapeur (air = 1)..... non disponible.

Densité relative/Densité spécifique..... 1.01.

Solubilité dans l'eau..... soluble.

Solubilité dans d'autres solvants..... non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau..... non disponible.

Température d'auto-inflammation (°C)..... > 200 °C.

Température de décomposition thermique non disponible.

Viscosité..... liquide fluide.

PRODUIT: KLEER DRI PLUS ADDITIF DE RINÇAGE**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité.....	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique.....	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Risque de réactions dangereuses.....	Donnée non disponible.
Conditions à éviter.....	Contact avec les matières incompatibles.
Matériaux incompatibles.....	Des acides et des bases. Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Acide citrique anhydre	non disponible	5,400 mg/kg (orale-rat); (cutanée - lapin)
Non-dangereux et les autres ingrédients sont en-dessous des niveaux à signaler	non disponible	non disponible
Voies d'exposition		
Par inhalation.....	Aucun dans des conditions d'utilisations normales.	
Orale.....	L'ingestion de ce produit peut causer des nausées, des vomissements et la diarrhée.	
Cutanée.....	Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.	
Oculaire.....	Les éclaboussures dans les yeux peuvent amener de l'irritation, des rougeurs et de la douleur.	
Effets aigus		
Toxicité aiguë par voie orale.....	Estimation de la toxicité aiguë > 2,000 mg/kg. Méthode: méthode de calcul. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.	
Toxicité aiguë par voie cutanée.....	DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg. Méthode: méthode de calcul. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.	
Toxicité aiguë par inhalation.....	Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l. Durée d'exposition: 4 h. Méthode: méthode de calcul.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée.....	Non irritant.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Résultat: Irritation des yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Non sensibilisant.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique	Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.	
Danger par aspiration.....	Pas de danger par aspiration attendu.	
Toxicité/effets chroniques		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) expositions répétées	Aucun effet important ou danger critique connu.	
Cancérogénicité.....	Il n'y a aucune substance cancérogène comme défini par IARC, NTP, OSHA, et/ou ACGIH.	
Toxicité pour la reproduction.....	Aucun effet important ou danger critique connu.	
Mutagénicité sur les cellules germinales..	Aucun effet important ou danger critique connu.	
Remarques.....	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.	
Symptômes de l'exposition.....	Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11. A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Ce produit ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.
Persistance et dégradation.....	L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique.
Potentiel de bioaccumulation.....	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol.....	Donnée non disponible.
Autres effets nocifs.....	Donnée non disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	
Élimination du produit	Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Élimination des emballages.....	Jeter dans une installation agréée. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

PRODUIT: KLEER DRI PLUS ADDITIF DE RINÇAGE**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Classification TMD..... Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Condition réglementaire selon le SIMDUT Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Le produit est soumis au contrôle SIMDUT 2015.

Canada LIS et LES..... Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Avis de non-responsabilité..... Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Préparé par : CanChem Consultant
Date de préparation..... 2023-08-09